



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Cabinet du Premier Ministre

Abidjan, le 03 AVR. 2008

N° /PM/CCAB

A Monsieur HOTEIT Hassan
Commissaire National du bureau de
l'association des Eclaireurs Neutres
de Côte d'Ivoire (ENCI)

17 BP 371 Abidjan 17

Fax : 20 32 23 25

Objet : Création de groupes Scout ENCI à Bouaké et Korhogo.

Référence : Votre lettre du 21 mars 2008

Monsieur le Commissaire National,

Par lettre rappelée en référence, vous avez bien voulu solliciter mon autorisation pour la création des sections des Scouts Eclaireurs Neutres de Bouaké et de Korhogo.

En retour, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord à cet effet.

Avec tous mes encouragements, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Commissaire National**, l'assurance de ma considération distinguée./-

Pour le Premier Ministre et par ordre
Le Chef de cabinet



Kouamé Adjoua Flore
Administrateur Civil